

Lyon, le 24 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de réaménagement de la place de la Liberté à Bron est engagé

La Métropole de Lyon et la Ville de Bron lancent la transformation de la place de la Liberté, située dans le centre-ville de la commune. Cet espace de 20 000 m², actuellement utilisé comme parking, va devenir un espace de respiration, un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants, qui conforte l'attractivité du centre-ville. Première étape du projet : l'organisation d'une concertation du 20 mars au 20 mai afin de recueillir l'avis des habitants et usagers.

La place de la Liberté est située entre l'avenue Franklin Roosevelt et l'avenue Camille Rousset, bordée par l'Hôtel de Ville. Actuellement dédiée au stationnement, elle accueille 2 fois par semaine le marché et plus ponctuellement des événements de la ville. Très minérale, la place de la Liberté constitue un îlot de chaleur dans un espace urbain dense. Le diagnostic révèle également des conflits d'usages entre les modes de transport, des espaces piétons peu sécurisés et des traversées peu visibles.



Place de la Liberté, Bron

Parmi les premières intentions, les aménagements suivants pourraient voir le jour :

- Des espaces verts paysagers intégrant un jardin du souvenir et des espaces pour les enfants,
- Des aménagements qui facilitent les déplacements à travers la place à pied et en vélo, la création d'un cheminement et d'« accroches urbaines », un accès facilité pour les piétons,
- Une place animée par quelques commerces dont la forme sera à déterminer : halles ou kiosques, petites unités commerciales,
- Un espace de stationnement permettant de répondre aux besoins de proximité,
- Un marché plus qualitatif et recentré sur les besoins de proximité.

La concertation sur le projet a pour objectif de recueillir les contributions et les avis de l'ensemble des usagers actuels et futurs ainsi que des riverains de la place, sur le fonctionnement, les améliorations souhaitables et les transformations envisageables pour le réaménagement de la Place de la Liberté.

Les études préalables menées par la Métropole de Lyon viendront se nourrir des retours de la concertation pour élaborer un programme d'aménagement pour l'ensemble de la place. Des arbitrages interviendront afin de prioriser les aménagements réalisés dans une première phase de travaux qui interviendra en 2025-2026, les aménagements de la deuxième tranche intervenant postérieurement à 2026.

La concertation se déroule du 20 mars au 20 mai, avec les modalités suivantes :

- 1 dossier de concertation disponible en Mairie de Bron, à la Métropole de Lyon et sur Internet
- 1 espace sur jeparticipe.grandlyon.com avec un questionnaire en ligne
- Des enquêtes menées directement sur et autour de la place
- 1 réunion publique : **mardi 28 mars à 18h30** à la Mairie de Bron
- Des ateliers courant avril (inscription sur jeparticipe.grandlyon.com)

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY llatapy@grandlyon.com 06 67 95 13 59